

Un plan audacieux, fait au Nouveau-Brunswick, pour adresser les changements climatiques

Le Conseil de Conservation du Nouveau-Brunswick publie des options politiques pour stimuler la conversation sur les changements climatiques

Le 13 juillet 2016

Fredericton, N.-B. – Un nouveau rapport du Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick, publié aujourd'hui, offre aux politiciens, aux décideurs politiques et aux citoyens une vision ambitieuse pour le Nouveau-Brunswick. Le plan en trois parties aborde l'électricité, les investissements et les politiques gouvernementales nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, tout en minimisant les factures et en créant des emplois pour les Néo-Brunswickois.

Les émissions de gaz à effet de serre du Nouveau-Brunswick proviennent de l'utilisation de l'énergie des combustibles fossiles : le charbon, le pétrole et le gaz naturel pour produire de l'électricité afin de chauffer et climatiser nos domiciles, et alimenter nos appareils et l'industrie, ainsi que l'essence et le diesel pour faire fonctionner nos véhicules et nos camions de sorte à transporter les gens et les biens.

Le « *Plan action climat pour le Nouveau-Brunswick* » propose de réduire ces émissions par des investissements pour la rénovation de nos immeubles, en commençant avec le logement social et à faible revenu ; déployer les efforts pour installer l'énergie renouvelable, comme l'énergie solaire et éolienne ; et, accélérer l'installation de l'Internet de l'énergie (télécommunications des Réseaux intelligents) afin de gérer une charge électrique plus distribuée. Ces investissements aideraient Énergie NB à éliminer le charbon de la production électrique au cours des 15 prochaines années. Le plan du CCNB propose également de créer des incitatifs pour aider les Néo-Brunswickois à acheter des véhicules et des camions électriques et éconergétiques, comme l'ont fait l'Ontario et le Québec, et moderniser l'industrie et la fabrication pour éliminer les déchets et la pollution.

Bleu Vert Canada, une alliance de groupes syndicaux et environnementaux, calcule que pour chaque million de dollars investis dans le secteur des combustibles fossiles deux emplois sont créés, alors que 15 emplois sont créés dans le secteur de l'énergie propre.

En utilisant ces chiffres, le Nouveau-Brunswick pourrait créer jusqu'à 7 500 emplois par année en investissant ses dollars d'action climat dans l'énergie propre et dans les rénovations énergétiques qui, à leur tour, minimiseraient les factures énergétiques pour les Néo-Brunswickois.

CITATIONS :

« Il existe dans la communauté scientifique un large consensus que le climat se déséquilibre surtout à cause de l'activité humaine (certitude de 95 % à 100 %). » – Dr. Louise Comeau, Directrice générale des Solutions en matière de changements climatiques et d'énergie.

« La tempête post-tropicale Arthur a ouvert les yeux à la réalité des changements climatiques. Nous savons et acceptons maintenant que les changements climatiques sont une réalité. Le Conseil de Conservation du Nouveau-Brunswick veut entamer une conversation sérieuse sur l'adaptation et l'atténuation des dommages à nos communautés du fait d'un climat qui change rapidement. » – Dr. Louise Comeau, Directrice générale des Solutions en matière de changements climatiques et d'énergie.

« Il nous faut un plan action climat compréhensif qui aide le Nouveau-Brunswick à faire sa juste part de sorte que d'autres vont le faire aussi. Il nous faut travailler ensembles parce que, sans partenariats, nous ne pouvons pas protéger les gens et les communautés qui nous tiennent à coeur contre les changements extrêmes au climat, de sorte à drastiquement réduire la pollution par les gaz à effet de serre. » – Dr. Louise Comeau, Directrice générale des Solutions en matière de changements climatiques et d'énergie.

« Le Nouveau-Brunswick doit mettre en oeuvre des politiques et des programmes qui sont équitables et qui réduisent le gaspillage en faisant en sorte que les pollueurs utilisent de l'énergie propre et pratiquent une agriculture et une foresterie plus durables. » – Dr. Louise Comeau, Directrice générale des Solutions en matière de changements climatiques et d'énergie.

« Si nous agissons ensembles, nous pouvons limiter les risques à notre santé et à nos communautés, causés par un climat plus extrême. » – Dr. Louise Comeau, Directrice générale des Solutions en matière de changements climatiques et d'énergie.

Éléments clés :

- Le Nouveau-Brunswick est la deuxième économie la plus électrointensive au Canada après le Québec. En tant que centre énergétique régional, le Nouveau-Brunswick est bien positionné pour devenir un leader en matière d'énergie propre en investissant largement dans la technologie des Réseaux intelligents pour donner au système électrique la capacité dont il a besoin pour sensiblement augmenter l'approvisionnement en énergie renouvelable, éliminer les centrales électriques alimentées au charbon, et fournir des services d'équilibreur de charge réseau à la Nouvelle-Écosse, à l'Î.-P.-É. et à la Nouvelle-Angleterre.
- Les investissements planétaires en énergie propre motivent une augmentation des emplois dans ce secteur, alors que les coûts de l'énergie propre ont diminué de beaucoup. Le Canada n'a pas suivi le rythme, investissant seulement 4 milliards de dollars en 2015, alors que les investissements en énergie propre à l'échelle mondiale ont atteint 325 milliards de dollars américains, selon le rapport de Clean Energy Canada, intitulé « Tracking the Energy Revolution 2016 ».
- En 2015, les premiers ministres de l'Atlantique et les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre se sont entendus pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 35 % à 45 % en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2030. La contribution du Nouveau-Brunswick pour atteindre cet objectif est d'éliminer 6,5 millions de tonnes de notre budget carbone. Presque 40 % de ces réductions peuvent être réalisées en éliminant les centrales électriques alimentées au charbon de notre système électrique, comme l'Ontario l'a déjà fait et comme l'Alberta le fera d'ici 2030.

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (conservationcouncil.ca) est à l'avant-plan de la protection de l'environnement au Nouveau-Brunswick depuis 1969. Nous sommes un organisme à but non lucratif qui sensibilise à propos des problèmes environnementaux et qui met de l'avant des solutions pratiques par l'entremise de la recherche, de l'éducation et des interventions.

Contact : Mike Girard

Cell : 506-999-6431

Bureau : 506-458-8747

Courriel : mike.girard@conservationcouncil.ca



180 rue St. John Street Fredericton, N.B. Canada E3B 4A9
Tel: 506.458.8747 Fax: 506.458.1047 Email: info@conservationcouncil.ca



*UN Global 500 Roll of Honour Laureate
Lauréat du Club global 500 de l'ONU*